



Budget de fonctionnement de l'exercice 2026

Plan des investissements pour les années 2026 à 2029

Préavis N° 2025 / 37

Lausanne, le 23 octobre 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le budget 2026 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 77.5 millions, dont près de CHF 18 millions sont liés à une augmentation des charges cantonales (péréquation et transfert de charges). Le plan structurel d'amélioration financière mis en place par la Municipalité améliore le résultat à hauteur de CHF 2.7 millions et permet l'atteinte de l'objectif fixé à CHF 20 millions pérennes pour la législature en cours. La Municipalité maintient un haut niveau d'investissements avoisinant les CHF 293 millions dont environ CHF 183 millions lui permettent de poursuivre son engagement pour le climat. Elle continue également de s'engager dans les thématiques prioritaires, comme l'accueil préscolaire (+81 places) et parascolaire (+96 places).

Les charges apurées sont maîtrisées avec une augmentation de +1.1% (CHF 25.1 millions) par rapport au budget 2025. Ce montant est en grande partie expliqué par la hausse des charges de personnel (CHF 18.5 millions) due à l'indexation des salaires au coût de la vie, à l'augmentation de la facture péréquative (CHF 13.4 millions).

Selon les informations reçues à ce jour, l'effet financier le plus important du report de charges annoncé par l'Etat de Vaud pour la Ville de Lausanne est la réduction de rétrocession de l'impôt sur les gains immobiliers évaluée à CHF 4,5 millions. Ce montant a été intégré au budget 2026. Cette mesure, annoncée pour une durée de 2 ans, devrait avoir à nouveau un impact sur le budget en 2027. D'autres effets indirects, pas encore concrets à ce jour, pourraient survenir. Il s'agit notamment d'un impact sur le financement de l'accueil de jour à Lausanne et d'autres domaines relevant de la compétence communale.

En plus du report de charges du Canton, Lausanne supporte des coûts importants en tant que ville-centre dans les domaines notamment de la culture, la sécurité, des loisirs et des transports. Un montant estimé à plus de CHF 60 millions nets par année profite aux personnes qui ne résident pas à Lausanne, ceci représente environ CHF 450.- par Lausannoise et Lausannois. Ces charges pèsent sur l'équilibre financier de la Ville et sont insuffisamment compensées par la péréquation.

La Municipalité poursuit son objectif du programme de législature « une place pour chaque enfant ». Elle prévoit des charges supplémentaires à hauteur de CHF 4.1 millions allouées à la pérennisation des places dans les structures d'accueil de la petite enfance et du parascolaire réalisées en 2025, et à la création de 177 places supplémentaires en préscolaire et parascolaire, respectivement 81 et 96 places.

La Municipalité s'engage pour la sécurité sur le domaine public en utilisant toutes les disponibilités financières existantes. Ceci a permis d'organiser la présence d'agentes et agents d'accueil et de sécurité (augmentation de près de 11 EPT) qui déploient leurs

activités dans l'hypercentre et dans le secteur de Sévelin et d'augmenter la présence d'ouvrières et ouvriers d'entretien pour assurer la propreté du domaine public (+3 EPT).

En parallèle, un renforcement de la présence des équipes sociales de rue a été également rendu possible (2,2 EPT). Toutes ces mesures ont pour but de restaurer un cadre de vie plus serein pour la population, tout en garantissant la sécurité et la propreté de la ville.

Les revenus apurés hors prélèvements sur les fonds présentent une hausse prudente de 0.3% (CHF 7.4 millions) par rapport au budget 2025. Le transfert de charges du Canton (CHF -4.5 millions) se traduit par une diminution des recettes. L'amélioration des recettes fiscales provenant des impôts sur le revenu des personnes physiques et sur le bénéfice des personnes morales impliquent une augmentation de respectivement CHF 12.9 millions et CHF 5.5 millions.

Le plan structurel d'amélioration financière (PSAF) continue d'améliorer les finances communales pour un total de CHF 95 millions sur les trois dernières législatures. Les mesures retenues par la Municipalité dans le cadre du PSAF III génèrent une amélioration financière à hauteur de CHF 2.7 millions nets sur le budget 2026. La Municipalité s'était fixé un objectif de CHF 20 millions pérennes sur la législature en cours. Les mesures réalisées aux comptes 2023 et 2024, celles attendues aux comptes 2025 ainsi que celles inscrites au budget 2026 révèlent une économie totale de CHF 20.9 millions nets grâce au PSAF III, assurant l'atteinte de l'objectif fixé par la Municipalité à la fin de la législature.

La Municipalité maintient un montant d'investissement élevé avec près de CHF 293 millions bruts pour l'année 2026, dont la grande majorité (CHF 183.5 millions) lui permet de mener à bien sa politique climatique dans différents domaines clés : l'énergie pour CHF 98.2 millions avec notamment le déploiement du chauffage à distance, la mobilité à hauteur de CHF 41.9 millions comprenant entre autres le réseau d'axes forts, la rénovation des bâtiments à hauteur de CHF 38.6 millions, et le patrimoine vert avec des investissements pour CHF 4.8 millions. A cela s'ajoutent CHF 23.0 millions pour la rénovation et la construction d'établissements scolaires, CHF 27.2 millions pour la poursuite du projet Métamorphose, CHF 39.9 millions dans le domaine de l'eau, et CHF 19.5 millions dans les infrastructures informatiques.

Avec le budget 2026, la Municipalité révèle une gestion rigoureuse de ses finances publiques lui permettant de tenir ses engagements. Elle continue de répondre aux enjeux climatiques et sociaux et maintient les prestations de qualité envers la population lausannoise et au-delà du périmètre communal.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2026 :

Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

COMPTES 2024	BUDGET 2025		BUDGET 2026	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
		<u>COMPTE DE RESULTAT</u>		
2'183'955'137.64	2'202'582'250	Total des charges	2'053'437'800	-149'144'450
<u>2'164'527'325.60</u>	<u>2'139'024'100</u>	Total des revenus	<u>1'975'914'000</u>	<u>-163'110'100</u>
-19'427'812.04	-63'558'150	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-77'523'800	-13'965'650
148'660'829.15	157'638'100	Amortissements	154'872'800	-2'765'300
<u>-36'118'467.04</u>	<u>-52'228'700</u>	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	<u>-28'631'700</u>	<u>23'597'000</u>
93'114'550.07	41'851'250	Autofinancement du compte de fonctionnement	48'717'300	6'866'050
<u>-156'746'054.25</u>	<u>-263'560'000</u>	Investissements nets	<u>-247'536'000</u>	<u>16'024'000</u>
-63'631'504.18	-221'708'750	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement	-198'818'700	22'890'050

		<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>		
176'234'266.66	333'358'000	Total des dépenses	303'149'000	-30'209'000
<u>19'488'212.41</u>	<u>69'798'000</u>	Total des recettes	<u>55'613'000</u>	<u>-14'185'000</u>
156'746'054.25	263'560'000	Investissements nets	247'536'000	

2. Objet du préavis

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2026 ainsi que le plan des investissements pour les années 2026 à 2029.

Table des matières

1. Résumé	1
2. Objet du préavis	3
3. Budget de fonctionnement de l'exercice 2026.....	5
4. Plan des investissements pour les années 2026 à 2029.....	16
5. Evolution présumée de la situation financière en 2025	20
6. Impact sur le climat et le développement durable	20
7. Impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap	20
8. Aspects financiers.....	20
8.1.1 Incidences sur le budget d'investissement	20
8.1.2 Incidences sur le budget de fonctionnement	20
9. Conclusions	21

3. Budget de fonctionnement de l'exercice 2026

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2026 et de 2025 classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges	2'183'955'137,64	2'202'582'300	2'053'437'800	-149'144'500	-6,77
30 Charges de personnel	645'386'048,89	690'185'000	708'636'400	18'451'400	2,67
31 Biens, services et marchandises	655'058'947,73	619'823'800	561'937'200	-57'886'600	-9,34
32 Intérêts passifs	43'368'580,18	47'640'000	46'940'000	-700'000	-1,47
33 Amortissements	179'499'466,83	180'645'200	178'028'100	-2'617'100	-1,45
35 Dédommagements à des collectivités publiques	336'350'939,31	341'979'400	243'484'900	-98'494'500	-28,80
36 Subventions accordées	131'779'667,59	132'558'600	137'536'400	4'977'800	3,76
37 Subventions à redistribuer	24'201'735,10	22'679'600	24'169'400	1'489'800	6,57
38 Attributions aux réserves	56'339'772,01	55'278'700	50'416'800	-4'861'900	-8,80
39 Imputations internes	111'969'980,00	111'792'000	102'288'600	-9'503'400	-8,50
4 Revenus	2'164'527'325,60	2'139'024'100	1'975'914'000	-163'110'100	-7,63
40 Impôts	626'018'849,44	617'400'000	636'650'000	19'250'000	3,12
41 Patentes, concessions	1'604'623,10	2'150'000	2'210'000	60'000	2,79
42 Revenus des biens	139'690'906,86	125'351'700	127'564'300	2'212'600	1,77
43 Taxes, ventes et prestations facturées	807'393'053,15	774'696'200	736'454'800	-38'241'400	-4,94
44 Part à des recettes sans affectation	10'094'383,85	10'000'000	5'500'000	-4'500'000	-45,00
45 Dédommagements de collectivités publiques	345'924'238,64	363'653'000	257'351'300	-106'301'700	-29,23
46 Subventions acquises	5'171'316,41	3'794'200	4'677'100	882'900	23,27
47 Subventions à redistribuer	24'201'735,10	22'679'600	24'169'400	1'489'800	6,57
48 Prélèvements sur les réserves	92'458'239,05	107'507'400	79'048'500	-28'458'900	-26,47
49 Imputations internes	111'969'980,00	111'792'000	102'288'600	-9'503'400	-8,50
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-19'427'812,04	-63'558'200	-77'523'800	-13'965'600	

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par Direction s'établit comme suit :

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges	2'103'372'048,89	2'202'582'300	2'053'437'800	-149'144'500	-6,77
Culture et développement urbain	446'061'738,63	463'575'800	371'748'700	-91'827'100	-19,81
Sécurité et économie	295'682'570,28	317'323'800	322'843'400	5'519'600	1,74
Sports et cohésion sociale	149'281'136,95	162'481'700	167'527'800	5'046'100	3,11
Logement, environnement et architecture	168'939'129,35	175'231'500	175'826'900	595'400	0,34
Enfance, jeunesse et quartiers	264'645'638,26	306'965'400	317'077'500	10'112'100	3,29
Finances et mobilité	228'825'973,38	235'382'100	221'712'800	-13'669'300	-5,81
Services industriels	549'935'862,04	541'622'000	476'700'700	-64'921'300	-11,99
Revenus	2'099'857'042,30	2'139'024'100	1'975'914'000	-163'110'100	-7,63
Culture et développement urbain	207'350'418,80	240'439'600	128'463'200	-111'976'400	-46,57
Sécurité et économie	219'540'731,22	233'937'600	223'448'800	-10'488'800	-4,48
Sports et cohésion sociale	79'011'784,29	83'433'500	87'625'300	4'191'800	5,02
Logement, environnement et architecture	139'184'199,44	136'732'900	139'421'300	2'688'400	1,97
Enfance, jeunesse et quartiers	101'693'689,67	109'130'500	114'030'100	4'899'600	4,49
Finances et mobilité	770'186'861,89	759'824'100	769'396'200	9'572'100	1,26
Services industriels	582'889'356,99	575'525'900	513'529'100	-61'996'800	-10,77
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-3'515'006,59	-63'558'200	-77'523'800	-13'965'600	

3 Charges

30 Charges de personnel

+CHF 18.5 millions ou 2.7%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	41'003'081,21	42'176'500	43'499'700	1'323'200	3,1
Sécurité et économie	168'678'352,64	179'917'200	186'294'900	6'377'700	3,5
Sports et cohésion sociale	72'991'649,97	79'217'100	82'165'800	2'948'700	3,7
Logement, environnement et architecture	71'881'392,43	75'377'800	76'553'000	1'175'200	1,6
Enfance, jeunesse et quartiers	130'165'072,75	147'736'500	153'863'400	6'126'900	4,1
Finances et mobilité	86'521'579,57	90'692'500	85'541'900	-5'150'600	-5,7
Services industriels	74'144'920,32	83'667'400	88'117'700	4'450'300	5,3
Sous-total	645'386'048,89	698'785'000	716'036'400	17'251'400	2,5
Correctif de la masse salariale et indexation	0,00	-8'600'000	-7'400'000	1'200'000	-14,0
Total	645'386'048,89	690'185'000	708'636'400	18'451'400	2,7

Les effectifs sont en hausse de 60 ept par rapport au budget 2025. Cette évolution d'ept est principalement à mettre en relation avec la création de 177 places d'accueil supplémentaires (81 places dans les structures d'accueil de la petite enfance et 96 places dans les structures d'accueil parascolaire) entraînant la création de 50 ept au sein de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.

De budget à budget, les principales autres variations de charges de personnel au sein de la Ville sont les suivantes :

- Direction sécurité et économie : CHF 6.4 millions, augmentation principalement due à la revalorisation de la rémunération des policiers négociée avec l'Association des Fonctionnaires de Police de Lausanne (AFPL) ;
- Direction des sports et de la cohésion sociale : CHF 2.9 millions, cette variation est à mettre en relation avec l'augmentation de 14 ept au service de l'inclusion et des actions sociales de proximité en lien avec l'hébergement d'urgence et travail social de rue ainsi que l'augmentation de 12 ept de conseillères et conseillers en insertion et de formatrices et formateurs au Service du travail (adaptation liée au nombre de dossiers traités) financés par le Canton ;
- Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture : CHF 1.2 million, augmentation de 12 ept relatifs à l'internalisation du Centre de services du service d'organisation et d'informatique ;
- Direction finances et mobilité : CHF -4.0 millions, la diminution s'explique par la réduction de 48 ept en lien avec la reprise par Tridel du personnel Ville ;
- Direction des services industriels : CHF 4.5 millions, l'augmentation s'explique principalement par de 20 ept supplémentaires en lien avec le développement du chauffage à distance.

31 Biens, services et marchandises

-CHF 57.9 millions ou -9.3%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	16'524'261,40	20'941'600	22'038'700	1'097'100	5,2
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans électr., gaz & chauffage à distance)	29'374'437,25	29'289'800	31'044'000	1'754'200	6,0
Autres fournitures et marchandises	12'228'277,80	8'881'600	8'091'800	-789'800	-8,9
Frais d'entretien (immeubles, routes, installations, objets mobiliers)	48'393'535,00	50'665'600	53'132'700	2'467'100	4,9
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	55'477'384,40	61'669'100	62'772'200	1'103'100	1,8
Honoraires et prestations de services	151'936'904,27	175'072'400	175'591'100	518'700	0,3
Autres dépenses en biens, services et marchandises	55'203'674,27	64'279'800	54'525'800	-9'754'000	-15,2
Sous-total	369'138'474,39	410'799'900	407'196'300	-3'603'600	-0,9
Achats d'énergie par les SIL (électricité, gaz & chauffage à distance)	285'920'473,34	209'023'900	154'740'900	-54'283'000	-26,0
Total	655'058'947,73	619'823'800	561'937'200	-57'886'600	-9,3

Aux Services industriels, la diminution des achats d'énergie (-CHF 54.3 millions) s'explique principalement par la baisse des volumes et des coûts d'approvisionnement de l'électricité et du gaz (voir également poste 43 ci-après).

Sous le poste « Fournitures, mobilier, machines et matériel », l'augmentation s'explique, au Service de l'eau par des dépenses plus importantes pour des achats de matériel et de machines en lien avec l'avancée de différents chantiers (+CHF 0.6 million).

Sous le poste « Achats d'eau, d'énergie et de combustibles », il est constaté, au Service des gérances et au Service des écoles et du parascolaire, une hausse des achats d'énergie de CHF 1.3 million.

Enfin, sous le poste « Autres dépenses en biens, services et marchandises », la baisse s'explique principalement au Service patrimoine des Services industriels par une diminution des investissements de renouvellement de Lavey, compensés par le fonds de réserve et de renouvellement pour -CHF 6.2 millions et par une baisse des frais de timbre pour l'acheminement de l'énergie pour le réseau électrique 125 KV pour -CHF 2.9 millions.

32 Intérêts passifs

-CHF 0.7 million ou -1.5%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	43'363'955.63	47'600'000	46'900'000	-700'000	-1.5
Autres intérêts passifs	4'624.55	40'000	40'000	0	0.0
Total	43'368'580.18	47'640'000	46'940'000	-700'000	-1.5

Ce poste n'amène pas de commentaire particulier.

33 Amortissements

-CHF 2.6 millions ou -1.4%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	7'675'123.09	8'500'000	8'000'000	-500'000	-5.9
Autres pertes, défalcons et moins-values	11'734'724.76	7'714'400	7'606'300	-108'100	-1.4
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	103'054'434.18	102'306'200	103'887'800	1'581'600	1.5
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	45'606'394.97	55'331'900	50'985'000	-4'346'900	-7.9
Amortissements du patrimoine financier	11'428'789.83	6'792'700	7'549'000	756'300	11.1
Total	179'499'466.83	180'645'200	178'028'100	-2'617'100	-1.4

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, l'essentiel de la baisse se concentre au Service patrimoine des Services industriels pour -CHF 3.6 millions et s'explique par une correction de la durée de vie des immobilisations dans le domaine du gaz (CHF 3.1 millions) compensée par l'ajustement des nouvelles activations en fonction de l'avancée des différents projets (essentiellement : axes forts : -CHF 1.5 million, électricité : -CHF 3.2 millions, CàD : -CHF 1.4 million).

35 Dédommagements à des collectivités publiques

-CHF 98.5 millions ou -28.8%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	137'885'593.00	128'000'000	0	-128'000'000	-100.0
Participation à la cohésion sociale	102'985'174.60	110'600'000	140'100'000	29'500'000	26.7
Participation à des entreprises de transports	74'054'950.60	86'100'000	86'100'000	0	0.0
Réforme policière	7'903'328.00	4'400'000	4'400'000	0	0.0
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'674'075.59	2'600'000	2'800'000	200'000	7.7
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	938'372.50	950'000	950'000	0	0.0
Emoluments du Contrôle des habitants	2'192'257.20	1'350'000	1'350'000	0	-
Taxes de séjour	5'943'366.90	6'200'000	6'000'000	-200'000	-3.2
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	721'825.00	713'000	713'000	0	0.0
Autres dédommagements	1'051'995.92	1'066'400	1'071'900	5'500	0.5
Total	336'350'939.31	341'979'400	243'484'900	-98'494'500	-28.8

Dans le cadre de la mise en place de la Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV), l'alimentation du fonds de péréquation disparaît et n'est donc plus budgétée. En parallèle, la participation à la Cohésion sociale augmente de CHF 29.5 millions.

L'analyse demeure toutefois délicate en comparaison avec l'année 2025, qui constitue une année charnière entre les deux systèmes de péréquation, chacun reposant sur des modalités et des périmètres de calcul distincts.

Il est dès lors préférable d'adopter une approche globale : si l'on considère les revenus (groupe 45), en recul de CHF 111.9 millions, le coût net pour la Ville augmente de CHF 13.4 millions d'un budget à l'autre.

Les frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat sont directement liés à la hausse des revenus fiscaux.

36 Subventions accordées

+CHF 5.0 millions ou +3.8%

Le détail de cet écart, par Direction, s'établit comme il suit :

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	65'156'966.09	62'997'300	66'146'000	3'148'700	5.0
Sécurité et économie	600'063.50	672'800	657'800	-15'000	-2.2
Sports et cohésion sociale	35'140'294.30	37'045'900	38'236'900	1'191'000	3.2
Logement, environnement et architecture	3'289'701.65	3'782'600	4'123'300	340'700	9.0
Enfance, jeunesse et quartiers	17'141'648.92	17'455'000	17'757'400	302'400	1.7
Finances et mobilité	10'450'993.13	10'605'000	10'615'000	10'000	0.1
Total	131'779'667.59	132'558'600	137'536'400	4'977'800	3.8

Au Service de la culture, la hausse est essentiellement due à un reclassement sous ce poste de quatre fonds dévolus aux soutiens culturels casuels pour les créations scéniques indépendantes, les manifestations, la promotion, la diffusion, la musique et la participation culturelle (+CHF 2.8 millions).

Les autres variations significatives intervenues entre les budgets 2025 et 2026 sont les suivantes (en millions de CHF) :

- Fête Fédérale de Gymnastique Lausanne 2025 - Couverture de déficit (SCS) +0.50
- Participation aux charges des sociétés immobilières (LEA) +0.23
- Subside pour l'organisation de camps et voyages d'études aux écoliers (EJQ) +0.30

A noter que le reliquat des augmentations observées, en particulier à la Directions Culture et développement urbain, correspond à la prise en charge par la Ville des indexations salariales d'entités subventionnées conformément aux politiques de l'administration lausannoise en la matière.

37 Subventions à redistribuer +CHF 1.5 million ou +6.6%
47

Sous ce poste sont comptabilisées les subventions de la FAJE encaissées (nature 47) puis redistribuées (nature 37) par la Ville aux différentes institutions privées d'accueil de la petite enfance. Ce poste, intégralement neutre pour le résultat de la Ville, n'amène pas de commentaire particulier.

38 Attributions aux réserves -CHF 4.9 millions ou -8.8%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) B2025 - B2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds du Service de la culture	3'222'835,84	2'845'000	82'800	-2'762'200	-97,1
Fonds du Service de l'économie	0,00	200'000	400'000	200'000	100,0
Fonds « MiniPIC »	63'709,00	0	658'200	658'200	-
Fonds de régularisation des loyers	143'782,50	134'400	143'800	9'400	7,0
Fonds de rénovation des bâtiments du patrimoine financier	1'265'590,00	0	0	0	-
Fonds de réserve général du SSL	132'435,07	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	16'484'402,73	4'146'800	3'730'000	-416'800	-10,1
Fonds pour le Plan climat	2'203'907,58	874'300	1'132'900	258'600	29,6
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	816'791,91	0	0	0	-
Fonds communal vie de quartier	200'000,00	0	0	0	-
Fonds des SIL (hors Fonds pour le plan climat)	31'806'317,38	47'078'200	44'269'100	-2'809'100	-6,0
Total	56'339'772,01	55'278'700	50'416'800	-4'861'900	-8,8

Au Service de la culture, la baisse est essentiellement due à un reclassement de quatre fonds dévolus aux soutiens culturels casuels pour les créations scéniques indépendantes, les manifestations, la promotion, la diffusion, la musique et la participation culturelle (-CHF 2.8 millions) (voir également sous poste 36 ci-dessus « Subventions accordées »).

Au Service de l'eau, la diminution s'explique par une baisse de l'attribution au Fonds de réserve et de renouvellement du Service conformément au résultat 2026 projeté.

L'augmentation de l'attribution au Fonds pour le Plan climat est liée, au Service des gérances, au Service des écoles et du parascolaire, au Service achat et logistique ville, aux économies effectuées sur les dépenses énergétiques en lien avec l'entretien et la rénovation des bâtiments (intracting énergétique).

Aux Services industriels, les mouvements sont dus, comme pour le Service de l'eau, à des attributions réglementées effectuées conformément au résultat projeté des Services industriels.

39		
49	Imputations internes	-CHF 9.5 millions ou -8.5%

La baisse est liée principalement à l'abandon de la facturation interne entre les services Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics et le Corps de Police suite à la mise en place de la nouvelle péréquation (-CHF 7.7 millions).

4 Revenus

40 Impôts

+CHF 19.3 millions ou +3.1%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur le revenu et la fortune	417'401'546.71	415'000'000	427'900'000	12'900'000	3.1
Impôts sur le bénéfice et le capital	106'773'748.71	106'500'000	112'000'000	5'500'000	5.2
Impôts fonciers	54'395'965.75	53'000'000	54'000'000	1'000'000	1.9
Droits de mutations	10'489'039.55	11'500'000	11'500'000	0	0.0
Impôts sur les successions et les donations	20'473'792.80	15'000'000	15'000'000	0	0.0
Impôts et taxes sur la possession et la dépense	8'092'035.45	7'800'000	8'250'000	450'000	5.8
Taxe de séjour	6'828'330.85	6'200'000	6'000'000	-200'000	-3.2
Impôts récupérés après défalcation	1'564'389.62	2'400'000	2'000'000	-400'000	-16.7
Total	626'018'849.44	617'400'000	636'650'000	19'250'000	3.1

Les recettes fiscales sont en hausse de CHF 19.3 millions, soit une augmentation de 3.1% par rapport au budget 2025.

Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en augmentation de CHF 12.9 millions (+3.1%) par rapport au budget 2025.

Personnes morales

L'impôt des personnes morales a été budgété en hausse de CHF 5.5 millions (+5.2%).

Autres impôts

La hausse observée sur les autres impôts et taxes soit, CHF 0.9 million, s'explique principalement par l'augmentation des recettes d'impôts fonciers.

Ces adaptations ont permis de faire converger les recettes d'impôts avec le réalisé aux comptes 2024 et les prévisions d'atterrissage 2025.

41 Patentes, concessions

-CHF 0 million ou -1.9%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	1'604'623,10	2'150'000	2'210'000	60'000	2,8

Ce chapitre n'amène pas de commentaire.

42 Revenus des biens

+CHF 2.2 millions ou +1.8%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	22'631'807,99	17'313'200	17'684'500	371'300	2,1
Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier	56'346'031,42	52'475'100	55'979'000	3'503'900	6,7
Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	50'742'434,69	54'947'800	53'294'200	-1'653'600	-3,0
Autres revenus	9'970'632,76	615'600	606'600	-9'000	-1,5
Total	139'690'906,86	125'351'700	127'564'300	2'212'600	1,8

Sous la rubrique « Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier », l'évolution s'explique principalement au Service des gérances par les revenus générés par l'augmentation du nombre de bâtiments et terrains du patrimoine financier (CHF 3.0 millions).

Le poste « Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif » diminue principalement suite à un changement de pratique comptable au Service patrimoine des Service industriels s'agissant du produit lié aux chantiers des Axes-Forts pour le Tramway (-CHF 2.2 millions).

43 Taxes, ventes et prestations facturées

-CHF 38.6 millions ou -5.0%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes de raccordement et d'utilisation	101'397'882,47	96'217'500	97'580'100	1'362'600	1,4
Ventes et prestations de service (hors ventes d'énergie des SIL)	103'727'934,06	113'797'900	107'479'000	-6'318'900	-5,6
Remboursement de tiers	13'830'861,48	6'802'500	7'283'700	481'200	7,1
Amendes	24'155'745,72	29'527'000	27'240'000	-2'287'000	-7,7
Autres contributions	59'662'045,97	70'089'200	69'085'500	-1'003'700	-1,4
Sous-total	302'774'469,70	316'434'100	308'668'300	-7'765'800	-2,5
Ventes d'énergie des SIL (Electricité, gaz, CàD et contracting énergétique)	504'618'583,45	458'262'100	427'786'500	-30'475'600	-6,7
Total	807'393'053,15	774'696'200	736'454'800	-38'241'400	-4,9

Aux Services industriels, les ventes d'énergie représentent une baisse des revenus de CHF 30.5 millions par rapport au budget 2025. Cette diminution est principalement due à la baisse des volumes et des tarifs de vente d'électricité pour les clients marchés et à la baisse des tarifs pour les distributeurs aval gaz. Il est également projeté une diminution des volumes pour les clients régulés du chauffage à distance (CAD) (voir également groupe 31).

Sous le poste « Ventes et prestations de service », la baisse s'explique, au Service de la propreté urbaine, par le transfert de la gestion de l'Unité de valorisation thermique des déchets à TRIDEL S.A. (-CHF 6.1 millions). Cette baisse de prestations est compensée

principalement par une diminution des charges de personnel (voir groupe 30 ci-avant).
L'opération est globalement neutre sur le résultat de la Ville.

Enfin, le poste « Amendes » a été baissé de CHF 2.3 millions en lien avec les recettes générées au bouclage des comptes 2024.

44 Part à des recettes sans affectation

-CHF 4.5 millions ou -45.0%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	10'094'383.85	10'000'000	5'500'000	-4'500'000	-45,0
Total	10'094'383.85	10'000'000	5'500'000	-4'500'000	-45,0

La diminution de l'impôt sur les gains immobiliers est liée au transfert de charges Canton-Commune de CHF 4.5 millions en défaveur de Lausanne.

45 Dédommagements de collectivités publiques

-CHF 106.3 millions ou -29.2%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	219'289'895.86	232'720'000	120'800'000	-111'920'000	-48.1
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'102'893.85	1'020'000	1'020'000	0	0.0
Participations diverses au Service de protection et sauvetage (hors dispositif sanitaire)	10'997'334.03	10'925'400	10'858'200	-67'200	-0.6
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	3'655'439.54	2'750'600	2'820'800	70'200	2.6
Participation cantonale à l'aide au logement	433'516.50	444'400	442'000	-2'400	-0.5
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	8'368'739.18	8'375'000	8'953'800	578'800	6.9
Participations diverses aux charges du Service social	29'681'453.84	29'658'500	30'907'100	1'248'600	4.2
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	11'595'232.16	12'040'600	13'689'900	1'649'300	13.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'007'947.80	5'839'300	5'988'800	149'500	2.6
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	21'126'362.00	25'264'300	26'792'700	1'528'400	6.0
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'152'625.91	16'143'100	16'242'800	99'700	0.6
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	11'151'177.25	13'256'100	13'287'600	31'500	0.2
Emoluments du Contrôle des habitants	1'969'109.50	1'350'000	1'350'000	0	-
Autres dédommagements	3'392'511	3'865'700	4'197'600	331'900	8.6
Total	345'924'238.64	363'653'000	257'351'300	-106'301'700	-29.2

Dans le cadre de la mise en place de la Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV), l'alimentation du fonds de péréquation disparaît et n'est donc plus budgétée (voir aussi groupe 35). En parallèle, les retours péréquatifs sont également moins conséquents pour un montant de -CHF 111.9 millions.

Comme évoqué, au paragraphe d'analyse du groupe 35, la comparaison demeure délicate en comparaison avec l'année 2025, qui constitue une année charnière entre les deux systèmes de péréquation, chacun reposant sur des modalités et des périmètres de calcul distincts. Il est dès lors préférable d'adopter une approche globale : si l'on considère les charges (groupe 35), en recul de CHF 98.5 millions, le coût net pour la Ville augmente de CHF 13.4 millions d'un budget à l'autre.

Les autres variations observées sur le groupe 45 sont peu significatives.

46 Subventions acquises

+CHF 0.9 million ou +23.3%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts, parcs et domaines	421'633,50	223'000	273'000	50'000	22,4
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	748'920,00	748'200	748'200	0	0,0
Subventions de l'Etat au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics	158'600,00	200'000	0	-200'000	-100,0
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	1'878'422,55	2'123'500	2'139'400	15'900	0,7
Autres subventions	1'963'740,36	499'500	1'516'500	1'017'000	203,6
Total	5'171'316,41	3'794'200	4'677'100	882'900	23,3

Sous le poste « Autres subventions », la hausse s'explique principalement par un versement de CHF 0.75 million du Fonds de solidarité Eau.

48 Prélèvements sur les réserves

-CHF 28.5 millions ou -26.5%

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart (+/-) Budget 2025 - 2026	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds du Service de la culture	3'195'869,20	0	0	0	-
Fonds CO2	0,00	20'000	20'000	0	-
Fonds du Service de l'eau	10'700'639,01	19'136'500	17'401'600	-1'734'900	-9,1
Fonds de réserve générale du SSL	930'907,55	0	0	0	-
Fonds « MiniPIC »	0,00	0	658'200	658'200	-
Fonds « Réserve forestière naturelle du Jorat lausannois »	71'235,95	70'300	70'300	0	-
Fonds de rénovation d'immeubles	5'291'568,91	6'102'800	6'102'800	0	0,0
Fonds Vie de quartiers	69'841,00	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	1'325'672,69	4'735'300	3'735'100	-1'000'200	-21,1
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	7'559'026,00	0	0	0	-
Fonds des SiL	63'313'478,74	77'442'500	51'060'500	-26'382'000	-34,1
Total	92'458'239,05	107'507'400	79'048'500	-28'458'900	-26,5

A la Direction de la sécurité et de l'économie, à l'Unité eau potable du Service de l'eau, la diminution est liée à un nombre moins important de crédits d'investissement financé par prélèvement sur le Fonds de réserve et de renouvellement du Service (-CHF 2.0 millions).

A la Direction des finances et de la mobilité, au Service de la propreté urbaine, la diminution du prélèvement sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets est à mettre en relation avec l'excédent de charges projeté pour l'exercice 2026.

Enfin, aux Services industriels, la diminution est liée aux prélèvements dans les fonds de différence de couverture au Service commercial. Les autres mouvements sont dus, comme pour le Service de l'eau, à des attributions réglementées effectuées conformément au résultat projeté des Services industriels.

4. Plan des investissements pour les années 2026 à 2029

Ce plan se décline en deux volets :

- un plan des dépenses d'investissements de 2026 à 2029, portant sur les crédits déjà votés,
- un plan des dépenses d'investissements pour 2026 à 2029, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2029, classés par Service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2026 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)	Dépenses présumées		Total
	Sur crédits votés au 30.09.2025	Sur crédits à voter	
Culture et développement urbain	4,9	4,3	9,2
Sécurité et économie	35,5	17,3	52,9
Sports et cohésion sociale	1,1	0,3	1,4
Logement, environnement et architecture	21,3	9,1	30,4
Enfance, jeunesse et quartiers	9,2	9,2	18,5
Finances et mobilité	45,6	12,4	58,0
Services industriels	81,3	6,3	87,6
Objets multidirections	0,0	1,5	1,5
Objets Métamorphose	21,2	12,4	33,6
Total général	220,2	72,9	293,1

Les recettes d'investissements pour 2026 sont évaluées à CHF 55.6 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 247.5 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui s'élèvent à CHF 10 millions.

Les principales dépenses prévues pour 2026 sont les suivantes :

Climat : énergie et changement climatique	98.2
Rénovation et extension des réseaux	46.2
Renouvellement du réseau électrique	18.1
Déploiement de compteurs intelligents	10.6
Développement du réseau CAD à l'ouest et au sud	5.5
Extension Maupas Valency	3.5
Extension CAD : Croisettes	3.0
Extension Est (Réseau)	3.0
Plan lumière	1.0
Divers	7.3
Climat : mobilité	41.9
Mobilité durable	6.5
Axes-forts – Tramway	6.5
Rues vivantes II	5.3
PALM 2007 - BHNS Confrérie / Saint-François	5.1
Place de la Riponne	4.7
Axes-forts – Mesures d'accompagnement	2.5
Ancien-Stand	2.0

PALM – BHNS PP6 – PP8 – PP11	1.5
Léman 2030	1.1
Divers	6.7
Climat : bâtiment (y compris efficacité énergétique)	38.6
Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley	9.6
Rénovation du port d'Ouchy et modernisation des installations électriques des ports de Vidy et d'Ouchy	5.7
Programme d'entretien des bâtiments	4.4
Centre Funéraire de Montoie	3.0
Fondation de l'Hermitage	3.0
Théâtre Kléber-Méleau (TKM)	2.0
Espace des inventions, Maison de l'enfance, Centre aéré et Jardin de circulation, Vallée de la Jeunesse 1	1.7
Stratégie d'assainissement bâtiments - 1er lot	1.5
Collection de l'Art Brut	1.4
Bâtiment Pierre-de-Plan	1.1
Divers	5.2
Climat : patrimoine vert	4.8
Entretiens annuel SPADOM	3.5
Réaménagement de diverses places de jeux – 4 ^{ème} et 5 ^{ème} étapes	1.0
Action en faveur de la nature	0.2
Mandats d'accompagnement de la révision du PGA	0.1
Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et sports	23.0
Assainissement des bâtiments scolaires	4.6
Plaines-du-Loup PA 2 et Prés-de-Vidy PA 1 : CE écoles et espaces publics	4.6
Rénovation collège de Montriond	2.2
Beau-Rivage	1.9
Transformation du Collège de Montblesson	1.0
Agrandissement du groupe scolaire de Grand-Vennes - 3 ^{ème} étape	0.9
Stade de football de la Tuilière - Réfection du terrain principal	0.8
Divers	7.0
Métamorphose	27.2

Ecoquartier des Plaines-du-Loup	13.8
Ecoquartier des Prés-de-Vidy	8.6
Tuilière	3.0
Coubertin	1.8
Investissements dans le domaine de l'eau	39.9
Rénovation et extension des réseaux	13.2
Réfections urgentes de l'usine de Bret	4.0
AFTPU-TRAM PP1 Renens-Bussigny / Villars ste Croix - EAU	1.5
Augmentation 20% capacité de l'usine de Lutry	1.5
Dérivation du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne	1.4
Réfection des réseaux de collecteurs communaux et intercommunaux de concentration des eaux usées	1.4
Travaux urgents sur les ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées	1.2
Réfection de la conduite d'amenée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre - Phase 1	1.2
Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant Vignes d'Argent	1.0
Extension du réseau de Marjolatte, et suppression du réservoir de Benenté	1.0
Production d'énergie électrique photovoltaïque sur les ouvrages du service de l'eau	1.0
Réfection de l'usine de Saint-Sulpice	1.0
Remplacement des STAP Flon et Vidy	1.0
Divers	9.5
Informatique et autres investissements	19.5
Postes de travail - Digital workplace	2.8
Evolutions informatiques des services industriels (SIL)	2.2
Changement ERP RH	1.9
Crédits cadres pour projets informatiques	1.8
Evolution et extension du réseau RECOLTE	1.5
Pilotage de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données	1.2
Renouvellement des systèmes d'information police	1.0
Divers	7.1

5. Evolution présumée de la situation financière en 2025

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	77,5	
Amortissements		154,9
Attributions aux réserves		50,4
Prélèvements sur les réserves	79,0	
	<u>156,6</u>	<u>205,3</u>
Autofinancement	48,7	
	<u>205,3</u>	<u>205,3</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	293,1	
Autorisations d'achats	10,0	
Subventions et recettes sur investissements		55,6
	<u>303,1</u>	<u>55,6</u>
Investissements nets		247,5
	<u>303,1</u>	<u>303,1</u>
Financement		
	Mios de CHF	%
Investissements nets	247,5	100,0
./. Autofinancement	48,7	19,7
Insuffisance d'autofinancement (emprunts nouveaux)	<u>198,8</u>	<u>80,3</u>

6. Impact sur le climat et le développement durable

Ce préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

7. Impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

8. Aspects financiers

8.1.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

8.1.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2025/ 37 de la Municipalité, du 23 octobre 2025 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2026 comme suit :

Charges	CHF 2'053'437'800.-
Revenus	CHF 1'975'914'000.-
Excédent de charges	CHF 77'523'800.-

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2026 à 2029

Au nom de la Municipalité

La directrice des finances et de la mobilité
Florence Germond

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexes : Plan des investissements 2026-2029